FESATEL

Fédération Syndicale Autonome des Télécommunications

UNION GLOBAL UNION UNI

Fédération Syndicale Autonome des Télécoms

DECLARATION

La **FESATEL** au nom de l'ensemble des travailleurs du Secteur des Postes, des Télécommunications et des TICs est au désarroi de voir une décision ministérielle sur l'arrêt unilatérale et sans information de toutes les activités de la société de Télécommunication **INTERCEL GUINEE SA** en ces termes :

***« Ainsi, par décision** N°D/009/MPTEN/CAB/2018, **le Ministre des Postes, Télécommunications et de l'Economie Numérique, décide de l'arrêt définitif des opérations d'**INTERCEL GUINEE **sur toute l'étendue du territoire de la République de Guinée à partir de** ce Mardi 09 Octobre 2018. »*

LA **FESATEL** dans le souci majeur de préserver l'emploi et de la défense des travailleurs et,

- Considérant ce délai de 30 jours de non règlementaire pour la fermeture d'une SA ;
- Considérant que toutes les voies de recours n'ont pas été épuisées pour aboutir à une telle décision ;
- Considérant que la **FESATEL** syndicat du secteur n'ayant pas été consulté dans cette prise de décision qui affecte dangereusement l'emploi dans ce secteur ;

La **FESATEL** (Fédération Syndicale Autonome des Télécommunications) condamne vigoureusement cette décision et appelle l'ensemble des travailleurs du secteur des Télécommunications à soutenir les travailleurs d'Intercel Guinée SA pour le maintien de leur emploi.

La **FESATEL** exige le respect de la procédure concernant le délai de cessation des activités.

La **FESATEL** demande incessamment l'ouverture de NEGOCIATIONS pour aboutir à une issue heureuse pour le travail et les travailleurs.

Conakry, le 10 octobre 2018

Trois membres du Bureau National

Cécé Jérôme HABA 10/10/18

Nyakoye Apollinaire LOUA 10/10/2018

Mamadou Billo DIALLO 10/10/18

Le Secrétaire Général

FESATEL Fédération Syndicale Autonome des Télécoms — Le Secrétaire Général

Abdoulaye BARRY 10/10/18